

2024/386

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Délibération n° DC2024-110

Date de la convocation: 05/12/2024

Conseillers en exercice : 122 Conseillers présents : 77 Conseillers représentés : 9

Le douze décembre deux mille vingt-quatre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents: 001 POTRON Pierre, 002 ETIENNE Philippe, 004 LOUIS Jean-Marc, 005 CHANCE Jean-Michel, 006 NANJI Léopold, 010 CORNEILLE Jean-Pierre, 011 PERTUS Xavier, 012 RATAUX Frédéric, 013 LALONDE Loïc , 015 Vincent THIRION, 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 DE POUILLY Jean, 025 NIZET Sylvain, 026 LOBIDEL Alain, 027 CERRAJERO Eladio, 029 SIGNORET Francis, 031 LALLEMENT Séverine, 032 MANESSE Jean Eric, 033 VAIRY Lionel, 034 CANNAUX Francis, 036 PIERSON Florent, 038 SEMBENI Anne, 039 LAMBLOT Laurent, 040 MATHIAS Frédéric, 042 HUSSON POISSON Fanny, 043 SEMBENI Peggy, 044 POUCET Eric, 045 QUEVAL Guillaume, 046 SINGLIT Benoît, 048 FAILLON Gérard, 049 ANDREY Danielle , 051 RAGUET Philippe , 052 LELOUP Nathalie , 055 DELANDHUY Pascal , 056 DANNEAUX Dominique, 057 Pierre DEMISSY, 060 MANCEAUX Christophe, 061 BOUILLEAUX Jean Pol, 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 068 HAULIN Bertrand, 069 OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 072 NICOLITCH Cédric , 073 BOXEBELD Pascal , 075 GUERIN Anne Marie , 080 Gérald LORFEUVRE, 081 ROBIN Dominique , 083 LEROY Yves , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles, 090 PIRAS Caroline, 091 BOUILLON Mathieu, 092 MOUTON Francis, 093 BOUILLON Daniel, 095 RICHELET Jean-Pol, 096 LESOILLE Patrick, 097 AUDEGOND Michaël, 098 BESANCON Tony, 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique, 110 DION Valentine, 111 DUGARD Yann, 112 FESTUOT Annie, 114 COSSON Geneviève, 115 MACHINET Jean Baptiste, 117 LAMPSON Nadège, 120 PAYEN Françoise, 122 MAROTEAUX Nathalie,

Ont donné procuration: 019 DEGUY Bernard (à 026 LOBIDEL Alain), 028 MEIS Michel (à 029 SIGNORET Francis), 037 LEFORT Sylvie (à 038 SEMBENI Anne), 064 MALVAUX André (à 062 PIEROT Chantal), 084 FLEURY Vincent (à 046 SINGLIT Benoît), 099 LE GALL Jean François (à 097 AUDEGOND Michaël), 108 COURVOISIER Frédéric (à 115 MACHINET Jean Baptiste), 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège), 121 RENOLLET Hubert (à 112 FESTUOT Annie),

Secrétaire de séance : M. Thierry MACHINET

## OBJET : CONVENTION RELATIVE A L'ENTENTE INTERCOMMUNALE AVEC LES COMMUNAUTES DE COMMUNES DES CRETES PREARDENNAISES ET DU PAYS RETHELOIS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER EN MOBILITE RURALE

Vu les statuts de la Communauté de Communes notamment la compétence Organisation de la mobilité ;

Considérant la volonté de mettre en place un partenariat visant à promouvoir des solutions alternatives de mobilité existantes sur le territoire Sud Ardennes en proposant aux habitants des solutions à leurs problèmes de mobilité et de promouvoir des modes de déplacements moins impactant pour l'environnement ;

.../...



.../... Page 2/2 - Délibération DC2024-110

Considérant qu'il est proposé de recruter un conseiller en mobilité rurale commun aux Communautés de Communes de l'Argonne Ardennaise, des Crêtes Préardennaises et du Pays Rethélois dans le cadre d'une entente intercommunale dont les modalités sont régies par cette convention, conformément aux dispositions de l'article L5221-1 du code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant l'avis favorable de la commission Services à la Personne du 06/12/2024 ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par :

32 voix POUR (002 ETIENNE Philippe , 006 NANJI Léopold , 011 PERTUS Xavier , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 028 MEIS Michel (Francis 029 SIGNORET) , 029 SIGNORET Francis , 034 CANNAUX Francis , 039 LAMBLOT Laurent , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 052 LELOUP Nathalie , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 070 GROSSELIN Jacques , 072 NICOLITCH Cédric , 075 GUERIN Anne Marie , 080 LORFEUVRE Gérald , 081 ROBIN Dominique , 083 LEROY Yves , 084 FLEURY Vincent (Benoît 046 SINGLIT) , 089 VAN DEN BERGH Charles , 097 AUDEGOND Michaël , 099 LE GALL Jean François (Michaël 097 AUDEGOND) , 100 CANIVENQ Roland , 102 BAUDART Martine , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 112 FESTUOT Annie , 114 COSSON Geneviève , 117 LAMPSON Nadège , 118 LEBON Christophe (Nadège 117 LAMPSON) , 120 PAYEN Françoise

38 voix CONTRE 001 POTRON Pierre , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 013 LALONDE Loïc , 015 THIERION Vincent , 019 DEGUY Bernard (Alain 026 LOBIDEL) , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 032 MANESSE Jean Eric , 033 VAIRY Lionel , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie (Anne 038 SEMBENI) , 038 SEMBENI Anne , 042 HUSSON POISSON Fanny , 043 SEMBENI Peggy , 044 POUCET Eric , 048 FAILLON Gérard , 051 RAGUET Philippe , 055 DELANDHUY Pascal , 057 DEMISSY Pierre , 063 AUROUX Emmanuel , 068 HAULIN Bertrand , 073 BOXEBELD Pascal , 086 MACHINET Thierry , 088 MALVAUX Frédéric , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 096 LESOILLE Patrick , 098 BESANCON Tony , 103 BERGERY Marie Claude , 108 COURVOISIER Frédéric (Jean Baptiste 115 MACHINET) , 110 DION Valentine , 115 MACHINET Jean Baptiste , 121 RENOLLET Hubert (Annie 112 FESTUOT)

16 ABSTENTIONS 012 RATAUX Frédéric , 017 BESTEL Bernard , 022 DESTENAY Roland , 031 LALLEMENT Séverine , 040 MATHIAS Frédéric , 049 ANDREY Danielle , 056 DANNEAUX Dominique , 062 PIEROT Chantal , 064 MALVAUX André (Chantal 062 PIEROT) , 069 OUDIN Hubert , 087 SALEZ René , 090 PIRAS Caroline , 095 RICHELET Jean-Pol , 101 DAUPHY Bruno , 111 DUGARD Yann , 122 MAROTEAUX Nathalie

DECIDE NE PAS APPROUVER la convention relative à l'entente intercommunale avec les communautés de communes des Crêtes Préardennaises et du Pays Rethélois pour le recrutement d'un conseiller en mobilité rurale.

Le secrétaire de séance,

Thierry MACHINET

Benoît SINGLIT

Le Président,